

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:	GRACONOL PLUS
Code du produit:	GraconolPlus 5L 0A01006D GraconolPlus 20L 0A01006E Graconol Plus 100L 0A01006F Graconol Plus 200L 0A01006G

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation	SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie du produit	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Catégorie de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots
Catégorie de rejet dans l'environnement	ERC2 Formulation dans un mélange
Emploi de la substance / de la préparation	Fluide de refroidissement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:	DATRON AG In den Gänsäckern 5 D-64367 Mühlthal Telefon: +49 6151-1419-0 Telefax: +49 6151-1419-29 www.datron.de
-------------------------	--

Service chargé des renseignements:	Kontaktstelle für technische Information: QM info@datron.de
------------------------------------	--

1.4 Numéro d'appel d'urgence	Centre de conseil en cas d'intoxication à Mayence Tel : +49(0)6131/19240 Giftinformation: +49(0)700/GIFTINFO ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47
------------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
---	--

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	néant
Pictogrammes de danger	néant
Mention d'avertissement	néant
Mentions de danger	néant
Indications complémentaires:	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

CAS: 64-17-5	éthanol	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	< 5,0 %
EINECS: 200-578-6			

Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
------------------------------	--

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

Nom du produit: GRACONOL PLUS

- . Après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Diluer avec beaucoup d'eau.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . Stockage:
- . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- . Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- . Autres indications sur les conditions de stockage: Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

- . Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 64-17-5 éthanol

VLEP	Valeur momentané: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm

. DNEL**CAS: 64-17-5 éthanol**

Oral	DNEL Long-term - systemic effects	87 mg/kg bw/day (general (Allgemeinbevölkerung))
Dermique	DNEL Long-term - systemic effects	206 mg/kg bw/day (general (Allgemeinbevölkerung))
		343 mg/kg bw/day (Workers (Arbeitnehmer))
Inhalatoire	DNEL Acute - local effects	950 mg/m ³ (general (Allgemeinbevölkerung))
		1.900 mg/m ³ (Workers (Arbeitnehmer))
	DNEL Long-term - systemic effects	114 mg/m ³ (general (Allgemeinbevölkerung))
		950 mg/m ³ (Workers (Arbeitnehmer))

. PNEC**CAS: 64-17-5 éthanol**

PNEC Soil (Boden)	0,63 mg/kg
-------------------	------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

Nom du produit: GRACONOL PLUS

(suite de la page 2)

PNEC fresh water sediment (Süßwassersediment)	3,6 mg/kg
PNEC fresh water (Süßwasser)	0,96 mg/l
PNEC marine water sediment	2,9 mg/kg
PNEC Marine water	0,79 mg/l
PNEC-STP	580 mg/l

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales
- État physique Liquide
- Couleur: Transparent
- Odeur: Inodore
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: -50 °C
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 192 °C
- Inflammabilité Le produit n'est pas auto-inflammable.
Le produit ne présente pas de risque d'explosion, mais il peut y avoir un risque de formation de vapeurs.
formation de mélanges vapeur/air explosifs possible à des températures supérieures à 80 °C.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: 3,5 Vol % (Setaflash ASTM D3828)
< 5% d'éthanol dans Graconol Plus a donné un point d'inflammation de 80°C, c'est-à-dire que l'éthanol à 5% ne développe qu'à 80°C la concentration de vapeurs inflammables de 3,5% (=UEG) nécessaire à l'allumage.
- Supérieure: 27,7 Vol % (Setaflash ASTM D3828)
- Point d'éclair 80 °C
- Température d'auto-inflammation 390 °C
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH à 20 °C 7
- Viscosité:
- Viscosité cinématique à 40 °C 46mm²/s DIN 51562
- Dynamique: Non déterminé.
- Solubilité
- l'eau: Entièrement miscible
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
- Pression de vapeur à 25 °C: 143 hPa
- Densité et/ou densité relative
- Densité à 20 °C: 1,063 g/cm³
- Densité relative Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

- Aspect: Liquide
- Forme:
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
- Température d'inflammation: >350°C
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif. Toutefois, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.
- Teneur en solvants:
- Solvants organiques: 5,0 %

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

Nom du produit: GRACONOL PLUS

(suite de la page 3)

. VOC (EU) (%)	100 %
. Teneur en substances solides:	0,0 %
. Masse moléculaire	132,16 g/mol
. Changement d'état	
. Taux d'évaporation:	Non déterminé.

. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	néant
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
. 10.2 Stabilité chimique	
. Décomposition thermique/conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
. 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
. 10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
. 10.6 Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
. Toxicité aiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
. 11.2 Informations sur les autres dangers	

. Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

CAS: 64-17-5 éthanol

EC50	5.800 mg/l (Paramecium caudatum)
EC50 (24h)	858 mg/l (Artemia salina)
EC50 (7d)	> 5.000 mg/l (Algae) (Freshwater Alga and Cyanobacteria, Growth Inhibiti)
EC50 (48h)	9.268 – 14.221 mg/l (daphnia magna/gr. Wasserfloh) (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
EC50 (72h)	275 mg/l (Chlorella vulgaris) (Freshwater Alga and Cyanobacteria, Growth Inhibiti)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

Nom du produit: GRACONOL PLUS

(suite de la page 4)

LC50 (24h)	11.200 mg/l (Salmo gairdneri)
LC50 (48h)	5.012 mg/l (Ceriodaphnia dubia (Wasserfloh))
LC50 (96h)	13.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (Fish, Acute Toxicity Test)
	14.200 mg/l (Pimephales promelas (fettköpf. Ellritze))
NOEC (10d)	2 mg/l (Daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

CAS: 64-17-5 éthanol

Biodegradability	80 – 85 % (aerob) (Biodegradability)
Biodegradability 28d	97 % (Ready Biodegradability)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 64-17-5 éthanol

Log Pow	
Log Kow	
BCF	0,66

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Effets écotoxiques:

CAS: 64-17-5 éthanol

EC10 (72h)	11,5 mg/l (Paramaecium caudatum) (Freshwater Alga and Cyanobacteria, Growth Inhibiti)
------------	---

Autres indications écologiques:

Indications générales:	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
------------------------	---

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.
Produit de nettoyage recommandé:	Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------	-------

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------	-------

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA	néant
-----------------	-------

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE	
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I	Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.04.2024

Numéro de version 1

Révision: 09.04.2024

Nom du produit: **GRACONOL PLUS**

(suite de la page 5)

. RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
. Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.
. Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.
. Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.
. Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.
. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . Service établissant la fiche technique:
- . Acronymes et abréviations:

Département "sécurité des produits"
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2